

M. Edouard de LAMAZE, avocat, ancien membre du conseil de l'ordre du barreau de Paris, ancien Délégué interministériel aux professions libérales, a été élu président de l'Observatoire du patrimoine religieux

M. Edouard de LAMAZE, avocat, associé fondateur du cabinet Carbonnier, Lamaze et Rasle, ancien membre du conseil de l'ordre du barreau de Paris, maire (DVD) de Bois-Hérault, ancien Délégué interministériel aux professions libérales, a été élu président de l'Observatoire du patrimoine religieux. Il succède à Mme Béatrice de ANDIA, fondatrice de cette association en 2006.

Né en avril 1954, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, M^e Edouard de LAMAZE est avocat à la Cour d'appel de Paris, depuis 1979. Collaborateur du bâtonnier Francis MOLLET-VIEVILLE et de M^e Geneviève AUGENDRE, de 1979 à 1986, il est depuis 1986, associé au cabinet BIGLE CARBONNIER LAMAZE RASLE et Associés devenu cabinet CARBONNIER LAMAZE RASLE et Associés. Il fut président de l'Union des jeunes avocats de Paris (1992-1993), puis président de la Fédération nationale

des unions des jeunes avocats (1994-1995), avant d'être membre du Conseil de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris. Délégué interministériel aux professions libérales (1996-2002), il fut également membre de la section des questions économiques générales et de la conjoncture du Conseil économique et social, de janvier 2007 à décembre 2008. Il est depuis 2010, membre du Comité économique et social européen. Membre de la délégation française auprès du Conseil des barreaux européens depuis février 2014, il est depuis décembre 2014 vice-président du directoire de Carlacies. M^e Edouard de LAMAZE est en outre depuis 1995, maire (DVD) de Bois-Hérault.

L'Observatoire du patrimoine religieux-OPR est une association à but non lucratif, régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901. Son objet statutaire essentiel est la préservation et la valorisation du patrimoine culturel français, sans distinction de cultes.